

→ Admission et enregistrement

- Tous les clients doivent s'enregistrer à la réception à leur arrivée, en présentant les documents requis.
- L'accès aux installations est réservé exclusivement aux personnes dûment enregistrées.
- Les visites doivent être communiquées à l'avance à la direction et autorisées par celle-ci.
- Le port du bracelet est obligatoire dans l'ensemble des locaux.

→ Horaires

- Le silence doit être respecté entre minuit et 8 heures du matin. Pendant cette période, tout bruit susceptible de déranger les autres clients doit être évité.
- Les heures d'arrivée et de départ pour les emplacements et les hébergements sont fixées par la direction et doivent être strictement respectées.

→ Coexistence et comportement

- Une attitude respectueuse envers les autres clients, le personnel et les installations est exigée.
- Tout comportement perturbant la tranquillité, l'ordre ou la sécurité du camping est interdit.
- Tout comportement inacceptable, ainsi que le non-respect du présent règlement ou des règles indiquées sur les panneaux, peut entraîner l'intervention de l'équipe du Camping La Rosaleda et l'application de mesures, y compris l'expulsion des lieux, sans droit à indemnisation ou remboursement.
- L'utilisation de musique amplifiée (haut-parleurs, équipement audio, radios, instruments de musique ou autres appareils similaires) et tout type de bruit susceptible de déranger les autres campeurs est interdit dans l'ensemble du camping.

→ Utilisation des installations

- Les installations communes (toilettes, douches, espaces sportifs et de loisirs) doivent être maintenues propres et en bon état.
- Il est interdit de modifier ou d'endommager toute partie du camping.
- Les barbecues peuvent être utilisés du 1er juin au 15 octobre. Les plaques électriques peuvent être utilisées, mais uniquement dans les zones désignées et dans le respect des règles en vigueur en matière d'incendie.
- Les enfants de moins de 14 ans ne sont pas autorisés à accéder aux piscines ou à les utiliser sans être accompagnés d'un adulte responsable.
- Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à accéder à la salle de sport.

Règles fondamentales

→ Animaux domestiques

- Les animaux domestiques sont autorisés uniquement dans les zones autorisées et doivent toujours être tenus en laisse.
- Les propriétaires sont responsables du nettoyage des déjections de leurs animaux et de leur comportement.
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les zones de baignade ni dans les aires de jeux pour enfants.
- Les animaux ne sont pas autorisés dans les bungalows. Ils sont autorisés uniquement sur les emplacements, sauf en juillet et août.

→ Environnement

- L'environnement naturel doit être respecté, en évitant toute action susceptible de nuire à la flore ou à la faune.
- L'utilisation correcte des poubelles de recyclage est obligatoire.
- Il est interdit de jeter des déchets, des eaux usées ou des substances polluantes en dehors des zones autorisées.
- Les fontaines à eau du camping sont réservées à l'eau potable. Pour des raisons d'hygiène, elles ne doivent pas être utilisées pour l'hygiène personnelle ou pour jeter des déchets ou des substances.

→ Véhicules

- Les véhicules doivent circuler à une vitesse réduite de 10 km/h à l'intérieur du camping.
- Le stationnement est autorisé uniquement dans les zones désignées.
- Nous vous recommandons de limiter l'utilisation des véhicules afin de préserver la tranquillité du site.
- Les véhicules ne sont pas autorisés à circuler entre minuit et 8 heures du matin.
- Les trottinettes, y compris les trottinettes électriques et motorisées, sont interdites dans l'ensemble du camping.

→ Sécurité

- Les clients sont priés de prendre soin de leurs effets personnels ; le camping n'est pas responsable en cas de perte ou de vol.
- En cas d'urgence, prévenez immédiatement le personnel du camping ou suivez les instructions du plan d'évacuation.

→ Non-conformité

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'expulsion des lieux, conformément à la réglementation en vigueur, sans droit à remboursement.

En cas d'urgence



Prévenez la réception.



Rendez-vous au point de rassemblement.

- Restez calme et rendez-vous au point de rassemblement.
- Ne déplacez pas les véhicules en cas d'urgence. Évacuez les lieux à pied.
- Suivez les instructions du responsable de la sécurité incendie à tout moment.
- En cas d'incendie, n'utilisez l'extincteur que si cela ne présente aucun danger.
- Apportez votre aide et, si nécessaire,appelez les services d'urgence.

En cas d'incendie

- Si vos vêtements prennent feu, ne courez pas, jetez-vous à terre et roulez sur vous-même.
- Si une autre personne prend feu, couvrez-la entièrement avec une couverture mouillée.



Si la sirène retentit, vous devez immédiatement vous rendre au point de rassemblement situé à l'entrée du camping. En cas d'évacuation, n'utilisez pas votre voiture.



**LA
ROSA
LEDQ**

Control de noche
609 77 82 48